

3.4 Spécialisations économiques des territoires

La répartition des activités n'est pas homogène sur le territoire. Elle traduit certaines formes de spécialisation, du fait de facteurs géographiques et historiques. Sept groupes de **zones d'emploi** se distinguent selon leur orientation économique principale ► **figure 1**.

Le groupe des grandes agglomérations à forte concentration de fonctions métropolitaines rassemblent 17 zones d'emploi ► **figure 2**. On y retrouve les grandes agglomérations comme Paris, Marseille, Lille, Lyon, Toulouse, Nantes, Rennes et Grenoble. Ce groupe concentre 36 % des emplois pour 30 % de la population et une part importante d'emplois de cadres dans les fonctions métropolitaines (fonctions de conception et de recherche, de gestion, de culture-loisirs et de prestations intellectuelles) qui concernent en moyenne 19 % des emplois totaux. Ce taux varie de 4 % à 8 % pour les autres groupes de zones d'emploi ► **figure 3**. Entre 2008 et 2017, l'emploi augmente plus fortement (+ 0,8 % en moyenne par an, contre + 0,4 % en France) ► **figure 4**.

Les autres grandes agglomérations dotées de gros employeurs rassemblent 52 zones d'emploi comme celles de Dijon, Amiens, Nice, Angers, Roubaix-Tourcoing, ainsi que des zones d'emploi d'outre-mer. Elles possèdent des caractéristiques similaires aux précédentes, mais de manière moins accentuée. La part des emplois de cadres de fonctions métropolitaines représente 8 % des emplois, supérieure de 1 à 3 points par rapport aux autres zones d'emploi. L'évolution de l'emploi y est moins favorable, + 0,2 % en moyenne par an.

Dans le groupe des zones résidentielles (49 zones d'emploi), il y a moins d'emplois que d'actifs occupés : en moyenne 8 emplois pour 10 actifs occupés. Une part significative des actifs résidant dans ces territoires vont travailler dans des grands pôles d'emploi situés à proximité. Elles se situent autour de Paris et de Lyon, mais aussi sur les territoires frontaliers où beaucoup de résidents travaillent à l'étranger (Luxembourg, Bâle, Genève).

37 zones d'emploi sont spécialisées dans l'industrie, secteur qui représente en moyenne 26 % des emplois, soit deux fois plus que la moyenne nationale. 14 zones se trouvent dans les Pays de la Loire (Les Herbiers-Montagu,

La Ferté-Bernard) et en Bretagne (Vitré, Lamballe-Armor). Elles sont spécialisées surtout dans l'agro-alimentaire.

Dans 38 zones d'emploi, l'économie est orientée vers l'agriculture, qui concentre 12 % des actifs occupés, soit quatre fois plus que la moyenne nationale. La plupart de ces zones d'emploi se situent dans un quart sud-ouest (Cognac, Libourne) et à l'Ouest (Vire Normandie, Carhaix-Plouguer). Dans les DOM, elles se situent surtout en Guadeloupe et en Martinique.

Seules deux d'entre-elles sont présentes dans le nord-est : Provins en Île-de-France et Épernay dans le Grand Est et trois à l'est (Beaune, Avallon et Cosne-Cours-sur-Loire).

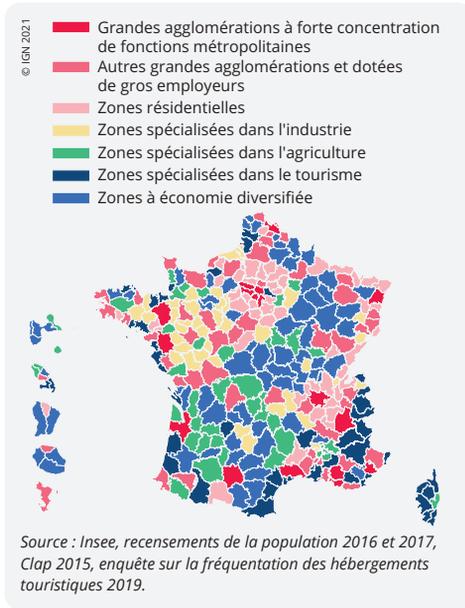
45 zones d'emploi présentent une forte orientation touristique, avec de nombreux campings et hôtels. Ces zones d'emploi sont principalement situées sur les littoraux et dans les Alpes. L'emploi a augmenté entre 2008 et 2017 plus fortement dans ces zones d'emploi (0,6 % en moyenne annuelle) que dans l'ensemble de la France.

De nombreuses zones (68) ont une économie diversifiée. La part de l'emploi industriel y est proche de la moyenne nationale, même si pour celles situées dans le Grand Est elle est un peu plus élevée reflétant l'ancrage historique de la région dans ce secteur. Une part importante de ces zones est située dans les espaces ruraux de faible densité, formant une diagonale allant du sud-ouest au nord-est, ce qui explique que la part de l'emploi agricole y soit un peu plus élevée que la moyenne nationale. Entre 2008 et 2017, l'emploi a légèrement baissé dans les zones d'emploi diversifiées (- 0,05 % par an). La baisse est plus marquée dans les zones du nord-est, où l'emploi industriel est plus présent, alors que l'emploi augmente dans certaines zones d'emploi du sud, principalement autour de Toulouse. ●

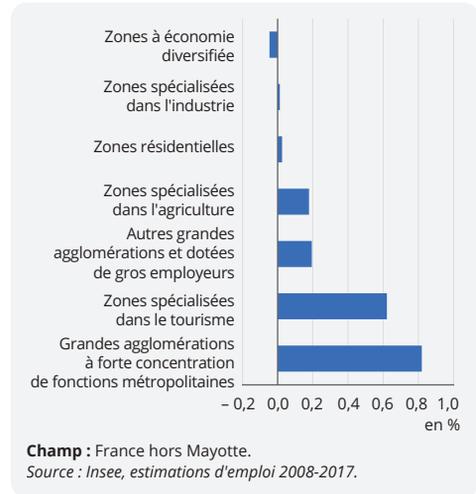
► Définition

Une **zone d'emploi** est un ensemble de communes dans lequel la plupart des actifs résident et travaillent.

► 1. Sept groupes de zones d'emploi selon leur orientation économique principale



► 4. Évolution annuelle de l'emploi entre 2008 et 2017



► 2. Emploi et population selon l'orientation économique des zones d'emploi en 2017

	Nombre de zones d'emploi	Nombre d'emplois (en millions)	Population (en millions)	Nombre d'emplois par actif
Grandes agglomérations à forte concentration de fonctions métropolitaines	17	9,5	20,1	1,05
Autres grandes agglomérations et dotées de gros employeurs	52	6,8	17,5	1,00
Zones résidentielles	49	2,4	7,8	0,80
Zones spécialisées dans l'industrie	37	1,2	3,2	0,94
Zones spécialisées dans l'agriculture	38	1,0	2,9	0,95
Zones spécialisées dans le tourisme	45	1,9	5,4	0,96
Zones à économie diversifiée	68	3,4	9,6	0,97
Ensemble	306	26,2	66,5	1,00

Champ : France.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

► 3. Emploi selon l'orientation économique des zones d'emploi en 2017

	Répartition de l'emploi par secteur (en %)					Part des emplois (en %)		Nombre de nuitées dans les hôtels et les campings par habitant
	Économie prérentielle	Économie productive			Administration publique	Fonctions métropolitaines	Établissements de 500 à 5 000 salariés	
		Ensemble	dont industrie	Agriculture				
Grandes agglomérations à forte concentration de fonctions métropolitaines	34,8	35,5	8,8	0,5	29,1	18,9	10	3,6
Autres grandes agglomérations et dotées de gros employeurs	33,4	29,8	12,4	2,1	34,7	7,6	20,2	5,3
Zones résidentielles	31,9	32,3	17,2	2,8	33,0	6,3	14,5	2,6
Zones spécialisées								
Dans l'industrie	26,8	40,1	25,6	6,1	27,1	5,1	21,6	4,5
Dans l'agriculture	29,8	25,6	13,8	11,9	32,7	4,3	15	6,7
Dans le tourisme	40,0	22,8	9,4	3,9	33,3	5,9	6,8	25,6
Zones à économie diversifiée	31,1	26,8	13,8	5,0	37,1	4,7	13,5	3,4
Ensemble	33,5	31,5	12,2	2,7	32,3	10,8	17,9	5,9

Champ : France.

Source : Insee, recensement de la population 2017, Clap 2015, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques 2019.